Chronique fédérale

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **6 (1960)**

Heft 9

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE FÉDÉRALE

La cinquième Suisse à l'honneur

Au moment même où la Suisse compte à peu près 400.000 ouvriers étrangers, et alors que toutes les colonies suisses à l'étranger luttent contre un certain vieillissement, la cinquième Suisse a tenu ses assises à Berne. Le benjamin du Conseil Fédéral, M. Hans Peter Tschudi, successeur du doyen, M. Etter, à la tête du Département fédéral de l'intérieur, qui a d'ailleurs tant fait pour les écoles suisses à l'étranger, au nom du Gouvernement fédéral, a salué les participants d'une journée judicieusement préparée et admirablement réussie.

Le sujet principal de cette manifestation était « La Suisse et l'intégration européenne ». M. Pierre Languetin, Secrétaire général de la Division du Commerce, qui en sa qualité assiste à toutes les négociations, tout particulièrement à Paris, au sein de l'O.E.C.E., s'est chargé de faire comprendre, à ses nombreux auditeurs, combien difficile il est pour le Conseil Fédéral de trouver un terrain d'entente entre le Marché Commun et la Zone de libre-échange. Les efforts se multiplient pour convaincre les « Supranationaux » que la Suisse est bien prête à collaborer tel qu'elle l'a fait dans le cadre de l'O.E.C.E., mais qu'elle n'est pas à même de renoncer à sa souveraineté et à sa politique de neutralité.

Nombreux furent les sujets de séances spéciales consacrées au fonds de solidarité, à l'assurance vieillesse et invalidité, au service des jeunes, à la vie religieuse dans les colonies, aux publications, à la situation des Suisses aux Etats-Unis, enfin et surtout à l'infatigable travail du Secrétariat, qui présente un rapport annuel impressionnant.

C'est le château de Jegenstorf, à quelque 15 kilomètres de Berne, qui, le dimanche, après une soirée animée de samedi, fut l'endroit de réunion. Cette maison de campagne appartient pratiquement au Canton de Berne, sous forme d'une fondation, qui y organise de belles expositions et concerts, et entretient cette seigneurie entourée d'un beau parc. Le déjeuner champêtre de Jegenstorf restera gravé dans la mémoire des participants reconnaissants de la belle réception qui leur fut faite par les autorités bernoises.

Les routes nationales et la benzine

La statistique des accidents de la route de cette saison maussade fut effrayante. Le sentiment général, que la construction des routes nationales est plus urgente que jamais, est solidement établi, mais la lutte pour « régler les comptes » est ouverte. Le Conseil Fédéral nous fait savoir que les 1.800 km. de routes nationales coûtent au moins 6 milliards de francs. Or, pour faciliter le financement et éviter une nouvelle dette de la Confédération, le Gouvernement propose une augmentation spéciale de la benzine de 7 centimes par litre.

La Suisse a la benzine la meilleure marché de tous ses pays voisins, actuellement 45 centimes le litre, en comparaison des 87 centimes en France et 70 en Italie. Mais les groupements routiers n'admettent que 3 centimes de surtaxe et laissent entendre qu'ils organiseront un référendum si les Chambres fédérales dépassent ce taux. Or, le Conseil Fédéral est prêt à lutter. La question sera d'abord tranchée par le Parlement en automne, puis l'arrêté fédéral sera soumis au referendum facultatif qui exige 30.000 signatures. Il aboutira certainement, et c'est au début de l'an 1961 que les Suisses seront appelés aux urnes pour se prononcer. Mais ils doivent d'emblée se rendre compte qu'en cas de refus la construction du réseau des routes nationales subira très certainement un ralentissement peu désirable.

L'article constitutionnel, la loi d'exécution, les ordonnances ont passé sans aucune difficulté, mais une fois de plus la question pécuniaire cause des divergences de vue assez profondes. Certes, les parlementaires, qui nous proposeront un de ces célèbres compromis, ne manqueront pas autour d'un sou par exemple, mais le Gouvernement s'y refuse et, jusqu'à nouvel avis, la Fédération routière suisse se tient sur sa position de 3 centimes au maximum.

La Suisse et l'Algérie

La Suisse s'efforce d'apporter son aide aux victimes de la guerre en Algérie, quel que soit leur camp, surtout aux femmes et enfants. En même temps, elle observe une stricte neutralité en présence d'un conflit tragique. Mais elle ne tolère nullement des agissements politiques des deux camps ; c'est ainsi qu'elle a pris des mesures contre certains agents des rebelles algériens à Genève. C'est au milieu des vacances d'été que le Gouvernement Fédéral a fait partir de la Suisse un Diplomate de l'Ambassade de France à Berne et un Agent de Chancellerie, tous les deux impliqués dans une affaire du « Deuxième Bureau ». Tout le monde sait que la France tâche d'obtenir des renseignements sur l'activité des Algériens qui séjournent en Suisse, mais la police fédérale ne peut admettre ces services. Une partie de la presse romande a été assez dure pour le Chef de la mission diplomatique française à Berne, mais les autorités suisses savent parfaitement que l'Ambassadeur en personne n'a rien à voir avec ces services, qui sont dirigés de Paris. C'est pourquoi, il faut espérer qu'à l'avenir les responsables de cette activité clandestine renoncent à des méthodes qui pèsent inutilement sur les excellentes relations franco-suisses, démontrées par la visite que le Président Max Petitpierre a faite à son illustre collègue à l'Elysée.

Hermann BOESCHENSTEIN (Berne).

REDACTION : SILVAGNI-SCHENK, 17bis, quai Voltaire. — GERANT : F. LAMPART
SIEGE SOCIAL : 10, rue des Messageries, Paris, X°. C.C.P. Messager Suisse de France 12273-27. — Prix de l'abonnement : N F 6
IMPRIMEUR : A. COUESLANT, 1, rue des Capucins, Cahors (Lot). — 96.262. — Dépôt légal : III-1960 - N° 64/1960
La revue n'est pas vendue au numéro, mais uniquement par abonnement. « Le Messager » n'est pas en vente publique. Pour vous le procurer, adressez-vous au siège du journal.
Adressez toute la correspondance à la Rédaction, 17bis, quai Voltaire, Paris, 7°